

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du Mardi 20 septembre 2022 à 20h00

Tous les membres du conseil en exercice étaient présents à l'exception de Nicolas BOITELLE, absent excusé.

Délibération N°08-2022 : Convention de service commun relative à l'instruction des autorisations d'urbanisme avec la CUGR

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'il est nécessaire de réactualiser la convention de service commun et que 2 conventions sont proposées par la CUGR :

- Soit une convention de service commun légalement réactualisée ;
- Soit une convention de service commun légalement réactualisée et optant pour une dématérialisation complète des demandes d'autorisations d'urbanisme,

Après étude de ces deux propositions de conventions, les membres du conseil municipal décident d'opter pour la convention de service commun légalement réactualisée.

Délibération N°09 2022 : Modification de la durée hebdomadaire de service d'un emploi à temps non complet (jusqu'à 10 % du temps de travail – agent affilié à l'Ircantec)

Suite à la délibération de la commune de Billy le Grand mettant fin à la mise à disposition d'un agent d'entretien de la commune de Vaudemange, le conseil municipal décide de modifier la durée hebdomadaire du temps de travail de l'agent, passant de 12.25/35^{ème} à 11.75/35^{ème} à compter du 1^{er} novembre 2022.

Travaux église :

Suite à la détérioration du moteur de volée des cloches (50 ans environ) et suite à des problèmes de fonctionnement sur l'horloge Angélus de l'église, le conseil municipal décide de changer le moteur et l'horloge et accepte le devis de la société HAEZEBROUCK pour un montant de 2 352.16 € TTC.

Achat écran secrétariat :

Le conseil décide d'acheter un nouvel écran pour le secrétariat d'un montant de 189 €.

Entretien Ruisseau :

Suite à une demande d'un administré pour nettoyer le ruisseau, le conseil décide de contacter l'entreprise CARRÉ Pascal.

Travaux secrétariat :

Suite à la décision du conseil de descendre le bureau du secrétariat au rez-de-chaussée, un point est fait sur l'avancement des travaux qui seront terminés au plus tard mi-octobre.

Séance levée à 22h30.